

Indicateurs de bien-être



Compte-rendu du comité de pilotage du 16 décembre 2011

Présents: Aline Blanc-tailleur (élue représentante de la Métro à la SFE), Pierre Le Queau (Sociologue, UPMF), Claudine Offredi (Economiste, UPMF), Jean-Pierre Chanteau (Directeur du Creg, UPMF), Joris Benelle (Directeur DPE, Métro), Michel Vergnolle (Adjoint, Seyssins), Philippe Loppé (Elu participation des habitants, Métro), Jean-Philippe Motte (Elu Grenoble, Métro).

Rédaction du compte-rendu: France Loubet (Métro – DPE)

Aline Blanc-Tailleur introduit la séance.

Philippe Loppé rappelle qu'il est élu Métro en charge de la participation des habitants. Il revient sur ce qui le motive dans ce projet. En tant qu'élue de proximité, l'intérêt est d'étoffer la batterie des outils que nous avons, à un moment où on a besoin de se ré-interroger sur les pratiques d'évaluation mais aussi sur l'angle d'analyse à la Métro. Il est nécessaire de passer d'une vision à l'échelle des services à une vision à l'échelle des habitants, pour inverser l'angle d'approche. Il existe une vie sociale dans les quartiers qu'il faut prendre en compte. Il est nécessaire à l'échelle de la commune de réaliser un diagnostic, d'aller au-delà des éléments formels que l'on a l'habitude de mesurer. Il faut aussi mesurer ce qui va bien, et pas seulement ce qui pose problème. Lorsqu'on parle de démocratie participative la question qui se pose est celle du projet qui intéresse les habitants. Le seul expert en transversalité des politiques publiques est l'habitant.

Claudine Offredi rappelle le déroulement du projet. Cette enquête sur le bien-être sera déclinée en trois enquêtes : une enquête quantitative par questionnaire pour situer, à l'échelle de l'agglomération, les dimensions que les personnes retiennent, dans leur vécu quotidien, comme faisant partie du registre du bien-être. Cette proposition de questionnaire a été travaillée par les universitaires et les techniciens dans un comité technique. une enquête qualitative par entretiens qui a pour but de préciser la première et notamment d'appréhender les systèmes de justification des acteurs sur la question du bien être ; une enquête participative, complémentaire des deux précédentes dont le but est de tenter une hiérarchisation des dimensions du bien-être par les personnes elle- La mise en œuvre de chacune de ces méthodologies sera précédée et suivie de temps de travail et d'échange d'une part avec le comité technique et d'autre part avec le comité de pilotage.

Michel Vergnolle estime nécessaire de mettre en place une évaluation des politiques publiques. Le sujet du bien-être est l'optimum qu'un élu doit viser. A Seyssins, il y a un comité consultatif des services publics locaux : il a une capacité d'auto saisine pour évaluer des politiques qui intéressent les citoyens. Il est important d'avoir un système de contrôle de ce qui se passe. Il y a une dialectique entre ce qui émane de la population et en même temps la fonction politique. La responsabilité politique est d'anticiper les besoins.

Joris Benelle souligne qu'il sera nécessaire d'utiliser les outils les plus fins que l'on a au niveau des

services pour croiser les données et confirmer ou infirmer les résultats (enquête ménage déplacement, productions des observatoires...).

Philippe Loppé souhaite proposer aux maires qui le souhaiteraient de présenter le travail aux élus municipaux pour informer et créer une impulsion locale.

Jean-Pierre Chanteau souligne qu'il soutient le projet en tant que directeur du Creg car la recherche scientifique se nourrit de travaux empiriques, de terrain. En outre, le Creg travaille à un appel d'offre de l'ANR, qui porte sur ce thème et impliquera d'autres laboratoires à l'échelle nationale.

Pierre Le Queau commence sa présentation des éléments du questionnaire. A partir de janvier, il y aura un appel d'offres pour recruter un institut de sondage qui administrera le questionnaire par téléphone. On interrogera 1000 habitants de l'agglomération qui seront stratifiés par territoire. Cette enquête est un élément qui participe à une démarche plus globale. A terme, elle pourrait permettre de produire des éléments cartographiés des dimensions du bien-être. retenues

Michel Vergnolle demande sur quels critères est fait l'échantillonnage. Il souligne que Seyssins est plus proche de Seyssinet que de Claix.

Pierre Le Queau précise que ce travail a été fait avec l'AURG

La définition des unités territoriales est modifiée en fonction des remarques de chacun.

Pierre Le Queau souligne que les éléments d'enquête pourront mettre en évidence une autre structuration du territoire en termes de bien-être.

Philippe Loppé pense qu'il ne faut pas se polariser sur l'observation territorialisée des résultats. Il est plus important de son point de vue, que les élus de la Metro se construisent progressivement une « culture du bien-être ».

Michel Vergnolle avance qu'il faut expliquer ce qu'il se passe à la METRO globalement et que dans un second temps on ira faire des analyses plus détaillées pour donner une explication complémentaire.

Jean-Pierre Chanteau précise que le découpage territorial a d'abord été pensé pour assurer une bonne représentativité statistique sur l'ensemble de l'agglomération (et non pour exprimer des comparaisons sociologiques entre communes). est nécessaire pour avoir un bon échantillonnage.

Michel Vergnolle répond qu'il y a des disparités à l'intérieur de Seyssins ce qui rend la commune plus proche de Seyssinet et de Fontaine alors que Claix est plus proche du « grand sud ».

Jean-Pierre Chanteau précise que le découpage territorial est essentiellement statistique et doit veiller à ne pas surpondérer ex ante le critère de l'habitat (qui est par contre testé dans le questionnaire comme variable explicative du bien-être).

Michel Vergnolle demande si on peut prendre le critère de densification.

Hélène Clot précise que dans les éléments d'analyse il y aura d'autres éléments que le découpage territorial.

Pierre Le Queau expose le contenu du questionnaire lui-même. On va mesurer le rapport entre ce à quoi on aspire et ce qu'on peut réaliser. On évalue le bien-être dans une approche pluri-dimensionnelle.

Pierre Le Queau précise que le questionnaire ne doit pas durer plus de 25mn. Le questionnaire est adossé, en grande partie, sur l'enquête « European Value Survey ». Au travers d'une ou plusieurs variables, on cherche à hiérarchiser les dimensions du bien-être (EVS).

Pierre Le Queau présente la partie du questionnaire « ancrage et sociabilité ». Il souligne qu'il n'est pas exclu dans cette partie de poser une question large ouverte « pour vous, qu'est ce qui est important dans la vie ? ». Puis il présente la partie « emploi ». Le fait de parler des « chances d'être d'être satisfait » est une question peu fréquente qui peut renvoyer à une interprétation en termes de non-recours aux services et aux droits.

Philippe Loppé souligne qu'une personne aura une vision différente en fonction du lieu où elle est enquêtée (travail, domicile...). Le moment de l'interview est donc important.

Pierre Le Queau présente la partie « loisirs » du questionnaire.

Aline Blanc-Tailleur demande que les sorties pour des événements sportifs soient prises en compte.

Joris Benelle suggère qu'il faudrait interroger le rapport à la montagne des habitants de l'agglomération.

Hélène Clot suggère d'ajouter une question sur la réputation de l'école.

Pierre Le Queau précise que la question sera envisagée sous la forme « 'accessibilité d'une école selon ses vœux »

Michel Vignolle souligne qu'il faut insister sur la perception des coûts.

Pierre Le Queau présente la partie « revenu » du questionnaire. Il précise que l'on va pondérer le revenu selon le nombre de personnes qui forment le ménage, pour avoir un revenu disponible.

Hélène Clot parle de l'étude sur les ménages face à la crise en rappelant la notion intéressante de « reste à vivre ».

Jean-Pierre Chanteau précise que l'on peut chercher à préciser la notion de « revenu disponible », du point de vue du ménage cherchant à définir son « bien-être ».

Michel Vignolle souligne que sur la question des revenus peu de gens ont une vision de ce qu'ils ont par rapport à leur voisin. En conséquence, l'idée de positionnement est importante dans la définition du bien-être.

Hélène Clot précise que ceci pourra être rapporté aux données statistiques existantes

Hélène Clot suggère d'interroger l'appartenance à une communauté (compris dans le questionnaire).

Pierre Le Queau répond que cette idée est contenue dans les questions plus générales traitant de la perception que les personnes ont des gens avec qui elles partagent leur quotidien

La date du prochain Copil est le jeudi 1er mars 2012 à 9H.

La date pour le séminaire méthodologique est le 21 juin 2012.

